

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ADAPTÉE À VOTRE NOUVELLE VIE

Les contrats collectifs sont pensés pour les besoins des actifs. Certaines garanties, telles que la maternité ou l'orthodontie sont devenues inadaptées. Pour les retraités d'autres soins vont prendre de l'importance : verres progressifs, implants dentaires, ostéodensitométrie, pédicure-podologue. Des dépenses pour lesquelles il est possible de choisir sa formule en contrat individuel.

CARCEPT Santé KLÉ

la formule sur mesure pour les jeunes retraités



**Vous souhaitez des garanties simples ou au contraire être très bien protégé ?
Avec nos différentes formules nous répondons à tous vos besoins.**

- Des garanties à vie quelle que soit l'évolution de votre santé
- Aucune avance de frais et des tarifs négociés chez de nombreux professionnels de santé partenaires
- Profitez de nos offres de bienvenue !

**Nos conseillers vous accompagnent
pour une solution personnalisée.
C'est gratuit et sans engagement.**

Contactez-nous du lundi au vendredi
de 9h à 18h au **09 72 72 37 30** appel non surtaxé
ou rendez-vous **www.carcept-prev.fr**

PROTÉGER VOTRE AVENIR ET CELUI DE VOTRE FAMILLE AU MOMENT DE LA RETRAITE

En activité, votre employeur vous a protégé avec un contrat prévoyance obligatoire. Ainsi, en cas de décès, votre famille bénéficierait d'un capital décès. Cette couverture n'est plus effective lors du départ en retraite. Pour autant, beaucoup de choses restent à prévoir et à repenser.

CARCEPT CAPITAL DÉCÈS, la sérénité pour vous et vos proches

**Vous souhaitez protéger ceux que vous aimez et organiser la transmission de votre patrimoine ?
Évaluez vos besoins pour protéger leur avenir.**

- La totalité du capital compris entre 2 000 € et 30 000 € débloquée sous 5 jours
- Des services d'assistance inclus pour accompagner vos proches
- Et des offres de bienvenue lors de la souscription.

**Découvrez aussi
nos solutions pour
vous aider à faire face
aux conséquences
financières
d'un accident**

**Profitez de nos conseillers, c'est gratuit et
sans engagement. Nous répondons à vos interrogations
et vous accompagnons dans vos choix.**

Contactez-nous du lundi au vendredi
de 9h à 18h au **09 72 72 37 30** appel non surtaxé
ou rendez-vous **www.carcept-prev.fr**

CARCEPT SANTÉ KLÉ est un contrat collectif d'assurance à adhésion facultative souscrit par l'Association de Prévoyance du Groupe KLESIA auprès de la Mutuelle d'assurance CARCEPT Prev. MUTUELLE D'ASSURANCE CARCEPT PREV, entreprise régie par le code des assurances, société d'assurance mutuelle, immatriculée sous le n° SIREN 784 394 439, située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris - Soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, 4 place de Budapest, CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. CARCEPT CAPITAL DÉCÈS est un contrat collectif d'assurance vie à adhésion facultative souscrits par l'Association de Prévoyance du Groupe KLESIA, auprès de KLESIA Mut'. KLESIA Mut' - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le numéro SIREN 529 168 007, située 4, rue Georges Picquart - 75017 Paris - Soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, 4 place de Budapest, CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. ASSOCIATION DE PRÉVOYANCE DU GROUPE KLESIA DITE « APGK » Association de souscription régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris.